

Dès le 6 juin 2020

Fiche d'information clients COVID-19

Les dispositions suivantes s'appliquent à tous les clients

C'est toujours avec

- √ Désinfectant / gel hydro alcoolique, masque, gants
- √ Respecter des règles d'hygiène de l'OFSP
- √ Respecter distance spatiale de 2 mètres
- √ Si des chaînes ou des cordes sont utilisées dans des cas exceptionnels » désinfecter les mains avant et après le passage
- √ En cas de symptômes COVID dans les 14 jours après le tour, le client informe le guide
- ! Seules les personnes qui ne présentent aucun symptôme en rapport avec COVID-19, qui ne sont pas sous traitement médical peuvent joindre la sortie

exigences fédérales générales OFSP

- le respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- la distance spatiale (distance minimale de 2 m entre toutes les personnes ; 10 m² par personne; pas de contact physique)
- un groupe de 300 personnes au maximum
- Enregistrement des participants afin de retracer les éventuelles chaînes d'infection.
- les personnes particulièrement menacées doivent se conformer aux exigences spécifiques de l'OFSP.
- Le cas échéant une décharge pourra être demandée par le guide.

Reste en bonne santé